

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire ENSAM PARIS, session 2020

Le Directeur général de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire ENSAM PARIS, au titre de l'année 2020 :

Monsieur QUESSADA Jean, contractuel de catégorie a de la fonction publique d'etat, président, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Angers.

Monsieur SILESTRI Zaccaria, ingénieur de recherche hors classe, expert, Conservatoire national des arts et métiers, La Plaine-Seint-Denis.

Madame CAILLAUD Aude, professeur agrégé classe normale, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Angers.

Madame HEMADI Myriana, maître de conférences, Université Paris Diderot, Paris.

Monsieur PARIDAENS Richard, contractuel de catégorie a de la fonction publique d'etat, suppléant, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Paris.

Fait à PARIS , le 18/09/2020

**Le Directeur Général de l'Ecole
Nationale Supérieure d'Arts et Métiers**
Pour le Directeur Général et par délégation,



Jean Christophe HIBON
Laurent CHAMPANEY